

## Notice explicative

(L'ensemble du formulaire est bilingue et doit être renseigné en français et en anglais ; ce document doit impérativement être retourné au format **.doc** ou **.docx**)

### DEMANDE DE PROLONGATION DE SUSPENSION TARIFAIRE

(FRANCE)

#### Partie I

(à publier sur le site web de la DG Fiscalité et union douanière)

→ Ne pas indiquer d'éléments confidentiels sur cette partie qui sera communiquée à l'ensemble des membres du groupe de travail « économie tarifaire » (GTET).

Code TARIC :

Indiquez le code TARIC à 10 chiffres sans espace ni point – Exemple : 3804000010

Description précise du produit :

Veillez inscrire la description exacte de la mesure de suspension tarifaire (accessible sur [https://www.douane.gouv.fr/service-en-ligne/ouverture?code\\_teleservice=RITA\\_ENCYCLOPEDIE&sid=&app=38](https://www.douane.gouv.fr/service-en-ligne/ouverture?code_teleservice=RITA_ENCYCLOPEDIE&sid=&app=38)).

Exemples de libellés :

2,6-Dichlorotoluène (CAS RN 118-69-4), d'une pureté en poids de 99 % ou plus et contenant :

- 0,001 mg/kg ou moins de tétrachlorodibenzodioxines,
- 0,001 mg/kg ou moins de tétrachlorodibenzofurannes,
- 0,2 mg/kg ou moins de tétrachlorobiphényles

Accumulateur lithium-ion dans un boîtier métallique, présentant les caractéristiques suivantes :

- une longueur de 173 mm ou plus mais n'excédant pas 175 mm,
- une largeur de 41,5 mm ou plus mais n'excédant pas 43 mm,
- une hauteur de 85 mm ou plus mais n'excédant pas 103 mm,
- une tension nominale de 3,6 V ou plus mais n'excédant pas 3,75 V et
- une capacité nominale de 93 Ah ou plus mais n'excédant pas 94 Ah.

**Pour les produits des chapitres 28 et 29 qui n'ont ni la pureté ou de n° CAS dans la description, il convient de joindre une fiche technique du produit au formulaire.**

#### Partie II

(pour les membres du GTET)

Utilisation prévue du produit importé, type de produit dans lequel il doit être incorporé et utilisation finale de ce dernier :

Ces informations permettent de s'assurer que le produit fait bien l'objet d'une transformation dans l'UE et n'est pas un produit fini et ainsi démontrer que ce dernier ne sera pas revendu tel quel par la société importatrice demanderesse.

# DEMANDE DE PROLONGATION DE SUSPENSION TARIFAIRE

(FRANCE)

## Partie III

(pour la Commission uniquement) => **la partie III est strictement CONFIDENTIELLE**

<p>Demande présentée pour (nom et adresse de l'importateur/l'utilisateur dans l'UE) : <i>Coordonnées du demandeur avec le point de contact en charge du suivi du dossier.</i></p>
<p>Taux de droit applicable au moment de la demande (y compris les accords préférentiels, les accords de libre-échange, s'ils existent pour l'origine des marchandises demandées) : <i>Indiquez le taux du droit de douane applicable en régime de droit commun à tous les pays tiers (Tarif Extérieur Commun – TEC)</i></p>
<p>Importations (de l'année <b>20XX</b>, première année de la nouvelle période de validité demandée) : – valeur (en EUR) : € – quantité (en poids et en unité supplémentaire, le cas échéant, pour le code TARIC en question) : <i>Indiquez la valeur et le volume de vos prévisions d'importations pour l'année à compter de laquelle la prolongation est demandée. Veuillez saisir les montants sans espace, point ni virgule.</i></p>
<p>Estimation des droits de douane non perçus (en EUR) sur une base annuelle : <i>Veuillez saisir le montant sans espace, point ni virgule.</i> <i>Indiquez le montant des droits de douane éventuellement économisés : calcul des droits économisés par rapport au tarif extérieur commun (TEC).</i> <i>Ex : 415000 EUR (valeur des importations - case 12) x 6 % (droits de douane au TEC - case 14) = 24900 EUR</i></p>
<p>Pour les produits chimiques uniquement : Lorsque l'enregistrement REACH (<i>Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemical substances</i>) est requis, indiquer le numéro d'enregistrement du produit : <i>Veuillez indiquer le numéro d'enregistrement REACH, s'il existe.</i></p>